UN TUTORIEL POUR COMPRENDRE LA FACTURE EDF. LA VÉRITÉ SUR LES TAXES ET… SURTAXES

Photo : http://www.leguidedesimpots.com/blog/tags/edf

Un ami internaute m'adresse un courriel très instructif sur le contenu d'une facture EDF. Sans en vérifier le contenu qui parait bien documenté, mais qu'il faut certainement réactualiser, je ne résiste pas à l'envie de vous le transmettre in extenso. Outre l'aspect pédagogique, il montre comment, grâce à des sigles et acronymes, l'Etat use, et abuse, d'astuces pour mieux faire passer la pilule des taxes et contributions de toutes natures.

Si vous allez jusqu'au bout du message, vous devriez comme moi y voir plus clair… malgré l'enfumage volontairement entretenu.

NDR : en cas d'erreurs et/ou d'approximations, je vous saurais gré de bien vouloir les signaler dans la rubrique commentaires. Merci.

Votre facture EDF expliquée tout simplement …..

Pour celles et ceux qui n'ont pas encore renoncé à comprendre leur facture d'énergie électrique.

L'ensemble de ces abonnements, taxes et tva représentent tout de même 50 % de votre facture d'électricité. Faites le calcul et vous verrez.

C'est fascinant, une facture EDF:

belle comme une page de Verlaine, elle contient presque autant de lignes qu'un sonnet de Ronsard.

À la base, le gros monopole d'État vend des kilowatts/heure et le

client, tous les deux mois, paye ce qu'il a consommé.

Exactement comme chez le boucher : je choisis une escalope, il la pèse, je paye le prix affiché et je repars avec une «facture» en réalité un ticket – qui ne comporte qu'une seule ligne.

Alors, pourquoi la facture EDF est-elle si copieuse ?

On y trouve **le prix du kilowatt/heure 9,09 euros pour 100 kWh**, qui passera à 9,32 euros après l'augmentation estivale de 2,5 %.

Jusque-là, rien que de très normal.

Les gâteries viennent immédiatement après.

D'abord, EDF facture **un abonnement** !!!! On se demande bien pourquoi !

Lorsque j'achète une escalope, je ne suis abonné à rien : j'ai, en face de moi, un commerçant qui vend ce dont j'ai besoin, nous faisons affaire et c'est tout. Non ?

Avec EDF, même en quasi monopole, il faut s'abonner.

Et ce n'est pas négligeable: **11,6 euros par mois**, soit **140 euros par an**.

Depuis août 2011, l'abonnement a augmenté de 22 %.

Puis viennent les taxes! Ah! Les taxes… Le mal français !!!!!!

Oh, pardon, une seule taxe et deux «contributions».

La contribution, c'est plus sympa, ça fait plus «social»; pour un peu, on serait heureux de s'en acquitter, alors que la «taxe»… Beurk !

Cela commence par la **TCFE**, la **T**axe sur la **C**onsommation **F**inale d'**E**lectricité.

C'est quoi, la consommation finale ? Y a-t-il une consommation

initiale?

Personne ne sait pourquoi cette taxe existe, même pas EDF, qui se borne à dire que ce prélèvement est reversé aux collectivités territoriales et à l'État (qui détient pourtant 84,5 % du capital du mastodonte).

Depuis août 2011, elle a augmenté de 16 %, soit 4 % par an.

Arrive ensuite la merveilleuse CSPE, la Contribution au Service Public d'Electricité.

Moi qui croyais ingénument que je contribuais à ce service en me contentant d'acheter du courant électrique.

Eh bien, non ! En fait, cette CSPE sert, entre autres, à compenser le coût exorbitant auquel EDF s'est engagé à acheter l'électricité des petits malins qui se sont équipés de photovoltaïques ou d'éolien.

En août 2011, elle était de 9 % du coût de la consommation ;

Elle en pèse aujourd'hui 21,5 %.

À ce rythme, elle représentera la moitié de notre facture dans trois ans !!!!!!!!!

On est parti joyeusement sur la belle voie rectiligne tracée par les taxes sur les carburants.

Puis vient enfin, toute menue, toute discrète, la CTAE, Contribution Tarifaire d'Acheminement Electrique car, contrairement au boucher vendeur d'escalope, EDF vous apporte votre achat à domicile contre la modeste somme de 50 euros par an.

C'est alors que surgit la TVA.

Sur la consommation, au prix fort de 20 % : là aussi, c'est courant !

Mais également sur les taxes ! Chez EDF, les taxes sont taxées !

À 20 % (CSPE, TFCE) ou à 5,5 % (CTAE)!

Et le meilleur pour la fin:

EDF prélève un pourcentage de tout ceci, 1% , pour son CE

(Comité d' Entreprise) c'est à dire uniquement pour

la CGT et le parti ….

Elle pas belle la vie pour certains ?

Mais nous sommes dans une République égalitaire !

Impigeable, mais poétique, vous dis-je …